



Communiqué de presse

11 octobre 2017

La CSD accentue encore sa lutte contre le travail illégal avec la 6^{ème} signature de convention régionale en PACA CORSE

Après les régions Ile-de-France, Pays-de-la-Loire, Centre Val-de-Loire, Bourgogne Franche-Comté et Auvergne Rhône-Alpes, c'est au tour de Provence-Alpes-Côte-d'Azur de signer la déclinaison de la convention nationale de lutte contre le travail illégal dans le déménagement. La signature a eu lieu ce mercredi 11 octobre 2017 à Marseille, en présence du représentant de M. le Préfet de région.

Pour lutter contre le travail illégal dans la région, un des objectifs poursuivis par la convention est d'accroître la coordination déjà existante entre les organismes publics et les partenaires sociaux, par la création d'une politique locale ambitieuse, à laquelle chaque acteur du déménagement est invité à prendre part active. Contrôles renforcés sur le terrain et actions de sensibilisation auprès des consommateurs quant aux enjeux de ce phénomène et aux risques encourus sont des volets importants de la convention.

« Je suis ravi que le combat historique de la CSD porte également ses fruits en PACA CORSE. Voir l'Etat s'engager aux côtés des professionnels du déménagement dans la région est un soulagement, car la concurrence déloyale y fragilise énormément nos entreprises et les emplois de nos salariés. » a déclaré M. Sébastien Flippe, Président du groupement régional PACA CORSE de la CSD. *« La Chambre Syndicale, qui dénonce avec force et depuis toujours ce fléau ne relâchera pas ses efforts tant que les règles ne seront pas appliquées partout et par tous. »*

Contact presse

Varùna LIUTKUS - 01 49 88 61 40

communication@csdemenagement.fr

A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement - Depuis sa création en 1890, la CSD est l'organisation professionnelle en France représentative des métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self-stockage et l'archivage. Véritable porte-parole reconnu par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux, se mobilisant pour défendre les intérêts de la profession, des plus modestes PME artisanales aux plus importants groupements, elle représente 700 entreprises sur les 1 300 existantes.

www.csdemenagement.fr, le site institutionnel de la CSD

www.demenager-pratique.com, le site de la CSD dédié au grand public